

## **Les associations nationales reconnues d'utilité publique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager**

La Demeure Historique - Maisons Paysannes de France - Patrimoine Environnement (LUR-FNASSEM)  
REMPART - Sauvegarde de l'Art Français  
Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France - Vieilles Maisons Françaises

### **LE PATRIMOINE : UN ATOUT POUR LA FRANCE**

Alors que les crédits en faveur du patrimoine baissent fortement,  
Alors qu'une nouvelle loi sur le patrimoine peine à voir le jour,  
Alors que les promoteurs d'éoliennes poursuivent le saccage de nos paysages,

Les associations nationales du patrimoine rappellent :

Toutes les enquêtes d'opinion le montrent : les Français sont très attachés à leur patrimoine, ce dont témoigne le succès répété des journées européennes du patrimoine ainsi que l'engagement quotidien de milliers d'associations et de bénévoles.

Vecteur d'identité et créateur de lien social, le patrimoine est un outil éducatif efficace, qui offre à chacun un accès à la culture et une ouverture vers la beauté. Aux côtés de la création, il témoigne de la vitalité et de la diversité artistique de notre pays.

Le patrimoine est également un outil de développement économique dont dépendent des milliers d'entreprises, des dizaines de milliers d'emplois, comme de nombreux savoir-faire. La place de la France dans le tourisme mondial est largement liée à son patrimoine culturel et naturel qui doit donc être ardemment défendu.

**Le centenaire de la loi de 1913 sur les Monuments historiques, thème des Journées Européennes du Patrimoine de 2013, est l'occasion de saluer un dispositif de protection efficace et cohérent qui doit être conforté et complété.**

**Le patrimoine naturel doit lui aussi être protégé.**

**Défendre le patrimoine, c'est aussi donner les moyens indispensables à sa conservation et à sa mise en valeur.**

**TOUS ENSEMBLE, SOYONS FIERS DE NOTRE PATRIMOINE !**